

Note Flash du SIES



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

N°22
Décembre 2017

La deuxième année après l'obtention d'un DUT, l'insertion professionnelle s'améliore nettement

En 2014, 47 000 étudiants ont été diplômés de DUT au sein des universités, 88 % ont poursuivi ou repris des études dans les 30 mois suivants. Parmi celles et ceux entrés dans la vie active, 9 sur 10 sont en emploi au 1^{er} décembre 2016. Si le taux d'insertion est stable par rapport à la promotion des diplômés 2013, les conditions dans l'emploi se sont un peu améliorées, en particulier le taux d'emploi de niveau cadre ou professions intermédiaires. Toutefois, les conditions d'emploi demeurent fortement dépendantes du domaine disciplinaire d'obtention du DUT puisque de fortes disparités sont observées selon les indicateurs.

LE TAUX D'INSERTION EST EN FORTE HAUSSE LA DEUXIEME ANNEE APRES L'OBTENTION DU DIPLOME

Une très large majorité des diplômés de DUT poursuit ses études (88 %) à l'issue de l'obtention du diplôme. Le taux de poursuite d'études tend à se stabiliser par rapport à la promotion précédente mais reste très supérieur aux taux observés pour les promotions plus anciennes (par exemple 83 % pour les diplômés 2008)

En 2016, le taux d'insertion professionnelle des diplômés 2014 entrés sur le marché du travail à l'issue du DUT est de 90 %, ce taux est également stable par rapport à la promotion 2013.

Le taux d'insertion s'est toutefois nettement amélioré pour les diplômés en SHS (+5 points par rapport aux diplômés 2013) et dans le même temps un peu dégradé pour les diplômés en STS (-2 points). La progression du taux d'insertion entre 18 et 30 mois est particulièrement forte, notamment en SHS (+12 points).

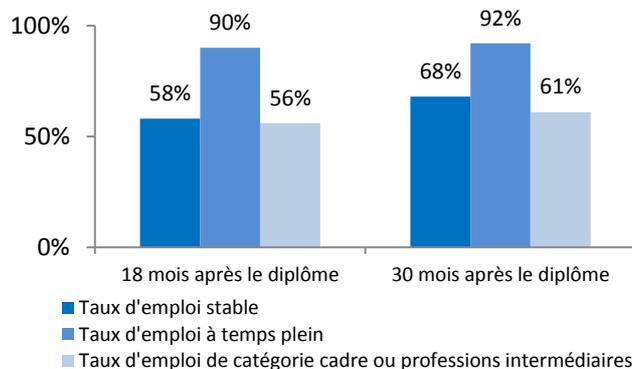
Taux de poursuite d'études et évolution du taux d'insertion des diplômés de DUT (en %)

Cursus et domaines disciplinaires	Taux de poursuite d'études	Taux d'insertion professionnelle	
		à 18 mois	à 30 mois
Droit-Economie-Gestion (DEG)	89 (=)	82 (+3)	90 (=)
Sciences Humaines et Sociales (SHS)	83 (=)	78 (+2)	90 (+5)
Sciences - Technologies-Santé (STS)	89 (-1)	82 (-2)	89 (-2)
Moyenne DUT	88 (-1)	82 (+1)	90 (=)

Lecture : 88 % des diplômés 2014 de DUT poursuivent des études dans les deux ans. Parmi celles et ceux qui intègrent le marché du travail, 90 % sont en emploi 30 mois après la validation du diplôme.
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2014.

LE TAUX D'EMPLOI DE NIVEAU CADRE ET PROFESSIONS INTERMEDIAIRES PROGRESSE PAR RAPPORT A LA PROMOTION PRECEDENTE

Progression des conditions d'emploi des diplômés de DUT (en %)



Emploi stable* : contrat en CDI, fonctionnaire ou travailleur indépendant.
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2014.

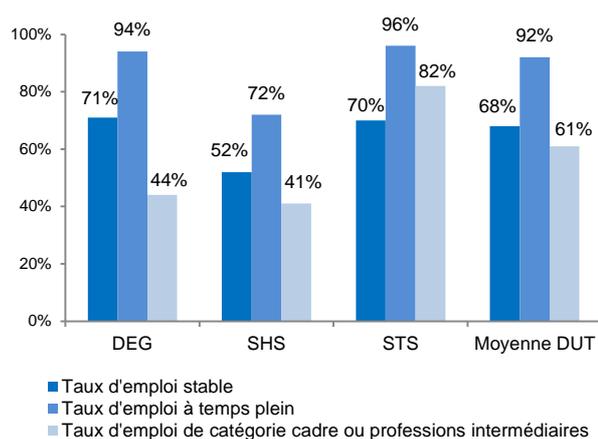
A l'instar des diplômés de Master et de Licence professionnelle, c'est le taux d'emploi stable qui augmente le plus entre 18 et 30 mois (+10 points), il s'élève à 68 % en fin de période et diminue légèrement par rapport à la promotion précédente. En revanche, le taux d'emploi de niveau cadre et professions intermédiaires est en nette progression, passant de 57 % pour les diplômés 2013 à 61% pour les diplômés 2014. A 18 mois, ce taux s'élève à 56 %, valeur proche de celle observée à 30 mois pour les diplômés de l'année précédente.

Enfin, le taux d'emploi à temps plein à 30 mois est un peu moins élevé pour les diplômés de DUT (92 %) en comparaison des diplômés de Master et Licence professionnelle (94 % et 96 %). Le taux d'emploi à temps plein est aussi le taux qui varie le moins entre 18 et 30 mois, passant de 90 % à 92 %.

DES CONDITIONS D'EMPLOI CONTRASTEES SELON LE DOMAINE DISCIPLINAIRE DU DUT

Les conditions d'emploi des diplômés de DUT varient grandement selon le domaine disciplinaire. Les diplômés en STS bénéficient des conditions d'emploi les plus favorables et les diplômés en SHS des moins favorables. Ainsi, le taux d'emploi stable à 30 mois s'élève à 52 % pour les diplômés de SHS contre respectivement 70 % et 71 % pour les diplômés de DEG et de STS. Un écart similaire est observé sur le taux d'emploi à temps plein qui s'échelonne de 72 % pour les diplômés de SHS à plus de 90% pour les diplômés de DEG et STS.

Conditions d'emploi -des diplômés de DUT en emploi selon le domaine disciplinaire (en %, à 30 mois)



Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2014.

Si 82 % des emplois occupés par les diplômés en STS sont de niveau cadre ou professions intermédiaires, ce n'est plus le cas que pour 41 % et 44 % des emplois occupés par les diplômés en SHS et DEG.

Les moindres taux de cadre et professions intermédiaires observés parmi ces diplômés s'expliquent par le fait que ces disciplines de DUT sont davantage féminisées et que les femmes au sein de ces disciplines accèdent dans de moindres proportions que les hommes à ces niveaux de qualification (38% des femmes sont cadres ou professions intermédiaires contre 53% des hommes en SHS, 35% contre 56% en DEG).

30 MOIS APRES LE DIPLOME, LE SALAIRE MENSUEL NET MEDIAN ATTEINT 1 540 EUROS

Les diplômés de DUT perçoivent un salaire mensuel net médian à 30 mois de 1 540 euros, avec des écarts pouvant atteindre 250 euros entre les domaines disciplinaires. Entre 18 et 30 mois, la progression du salaire net médian est comprise entre 4 % et 9 %.

Progression du salaire net mensuel médian à temps plein

Cursus et domaines disciplinaires	Salaire (en euros)		Évol.
	à 18 mois	à 30 mois	
Droit-Economie-Gestion	1 380	1 510	+9%
Sciences Humaines et Sociales	1 250	1 350	+7%
Sciences-Technologies-Santé	1 530	1 600	+4%
Moyenne DUT	1 450	1 540	+6%

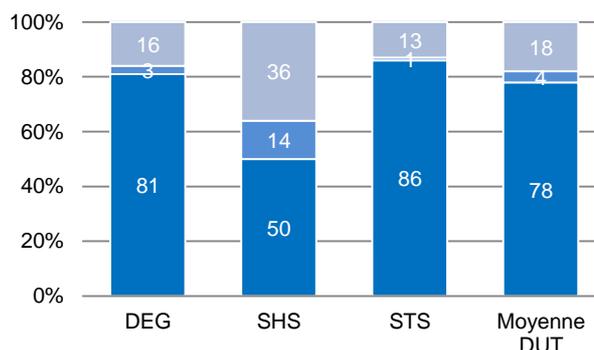
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2014.

LA MOITIE DES DIPLOMES DE SHS TRAVAILLENT AU SEIN DE LA FONCTION PUBLIQUE OU D'ASSOCIATIONS

78 % des emplois des diplômés de DUT sont occupés au sein d'employeurs privés.

La part d'employeurs privés varie fortement selon le domaine disciplinaire, en particulier pour les Sciences Humaines et Sociales où la moitié des emplois est occupée soit dans la Fonction publique (36 %), soit dans une association (14 %).

Répartition des diplômés en emploi par type d'employeur 30 mois après le diplôme (en %)



Employeurs privés : regroupe les entreprises (privées et publiques), les indépendants et les professions libérales
Source : MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2014.

Boris MÉNARD
MESRI-SIES

Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquêtes annuelles sur l'insertion des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT à l'université, coordonné par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et administré par les universités.

Population interrogée : enquête individuelle et exhaustive de tous les diplômés des universités françaises de France métropolitaine et DOM, (hors université Paris Dauphine) ayant obtenu un diplôme de DUT en 2014 (de nationalité française et de moins de 30 ans, inscrits en formation initiale, hors reprise d'études, ni poursuite d'études dans les 2 ans).

Modalités d'enquête : la collecte des universités est multimode (courrier, courriel, téléphone). Le taux de réponse exploitable pour les diplômés de DUT est de 40 %. Les données sont corrigées pour tenir compte de la non-réponse.

Pour plus d'informations et retrouver l'ensemble des résultats par discipline de formation et par université :

https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/